

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 8 juillet 2019, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Absent : Charles Bergeron : conseiller # 2

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière-adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 10 juin 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire du 18 juin 2019
 - 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Modification de la séance ordinaire d'août – reportée au 26 août 2019
 - 4.3 Fermeture de l'hôtel de ville du 22 juillet au 2 août 2019 – Vacances
 - 4.4 Renouvellement adhésion annuelle – Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière
 - 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Achat de ponceaux et membrane géotextile – Jolimont et travaux ultérieurs pour le réseau routier
 - 5.2 Engagement d'un architecte pour plan et devis : garage municipal
 - 5.3 Fauchage des rues – Octroi du contrat (1 an ou 3 ans)
 - 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Engagement d'un ingénieur pour études préliminaires : Caserne
 - 6.2 Engagement d'un ingénieur pour études préliminaires : 821 rue de l'Église
 - 6.3 Engagement d'un architecte pour études préliminaires : Caserne
 - 6.4 Engagement d'un architecte pour études préliminaires : 821 rue de l'Église
 - 6.5 Trousse de réclamation pour inondation éventuelle
 - 7- **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Adoption du règlement #615-2019 – Remplaçant le règlement #302-95 concernant les chiens et le règlement #348-2000 concernant les animaux
 - 7.2 Achat pompe industrielle pour les eaux usées
 - 7.3 Engagement d'un ingénieur- Compléter l'étude infrastructures (eau, égout, pluvial)
 - 7.4 Autorisation d'aller en appel d'offres pour collecte et transport- matières résiduelles/recyclage/matières organiques

8- **Culture et Loisirs**

8.1 Jardin à partager – Subvention 1000\$ du Fonds de protection de l'environnement Matawinien

9- **Période de questions**

10- **Levée de la séance**

172-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Adoption et suivi des procès- verbaux**

3.1 **Séance ordinaire du 10 juin 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019;

173-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 10 juin 2019.

ADOPTÉE

3.2 **Séance extraordinaire du 18 juin 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019;

174-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2019.

ADOPTÉE

4- **Administration**

4.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général / secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE la directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

175-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de juin.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	28 136.73 \$
Prélèvements automatiques	49 633.34 \$
Salaires	66 501.17 \$
Chèques à émettre	212 770.84 \$
TOTAL	357 042.08 \$

ADOPTÉE

4.2 Report de la séance ordinaire du 12 août au 26 août 2019

176-07-19

Considérant la période de vacances annuelles des employés et des élus;
SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la séance ordinaire prévue le 12 août au 26 août 2019.

ADOPTÉE

4.3 Fermeture de l'hôtel de ville du 22 juillet au 2 août 2019 - vacances annuelles des employés

177-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer l'Hôtel de ville durant la période de vacances annuelles de la construction soit du 22 juillet au 2 août 2019 inclusivement.

ADOPTÉE

4.4 Renouvellement de l'adhésion annuelle - Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

178-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Béatrix à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et conséquemment autorise le paiement de la cotisation annuelle 2019-2020 d'un montant de 100\$ et que soit nommé M. Rodrigue Michaud à titre de représentant aux Assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Achat de ponceaux et membrane géotextile - Jolimont et travaux ultérieurs pour le réseau routier

179-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de ponceaux pour Jolimont et réserve, plus deux rouleaux de membrane géotextile, au montant approximatif de 9000\$.

ADOPTÉE

5.2 Engagement d'un architecte pour préparation plan et devis de l'aménagement du garage municipal

180-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim pour embaucher un architecte pour la préparation des plans, devis et étude préliminaire de réaménagement d'une partie du garage municipal suite à l'inspection de vétusté et de sécurité par l'ingénieur M. Robert Lacombe pour un montant d'architecture approximatif de 18,000\$

Monsieur Michel Tellier (architecte) est en communication pour préparer une offre de service sur réception du rapport de vétusté de M. Robert Lacombe. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

Suivi :

Pour faire suite à la démarche, nous avons demandé une autre offre de service à une firme d'architecte (Larochelle - Desmeules) Pierre Larochelle pour le garage municipal.

La firme Larochelle - Desmeules a obtenu le contrat pour un montant de 5000\$ en considérant qu'il avait déjà soumissionné pour la caserne et la Maison Thériault et qu'il était le plus bas soumissionnaire ;

La firme Michel Tellier n'a pas soumissionné ;

5.3 Fauchages des rues, rang et routes - Octroi du contrat (1 an ou 3 ans)

CONSIDÉRANT QUE nous avons invité 4 soumissionnaires ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 3 enveloppes;

CONSIDÉRANT QUE Sylvain Lavallée inc. n'a pas soumissionné;

-	EGA Entreprises :	2019	4 800.00\$
		2020	4 900.00\$
		2021	5 000.00\$
-	Entreprises Pierre Bélisle et fils inc. :	2019	7 407.40\$
		2020	7 629.62\$
		2021	7 858.28\$
-	Sylvain Lavallée Inc. :	reçu une enveloppe mentionnant qu'il ne soumissionnera pas.	
-	F.A. Multiservices :	n'a pas soumissionné	

181-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE**, par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'offre de prix d'une durée de 3 ans (2019-2020-2021) auprès EGA Entreprises, au montant de 14 700\$ comme étant le plus bas soumissionnaire conforme plus taxes applicables.

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 Engagement d'un ingénieur pour études préliminaires : Caserne

CONSIDÉRANT les soumissionnaires des firmes suivantes :

- Les services EXP Inc. 22 000\$
- GBI services d'ingénierie pas soumissionner

182-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE**, par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'engagement d'un ingénieur selon les critères spécifiés dans l'appel d'offre pour la préparation de l'étude préliminaire de la caserne et selon la politique de gestion contractuelle pour un montant approximatif de 20 000\$. En l'absence de soumissionnaires identifiés précédemment, nous pourrions faire appel à d'autres soumissionnaires. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

Suivi :

Pour faire suite à la démarche, nous avons demandé deux autres offres de service aux firme d'ingénieur (EQIP) Lucien Marois 15 500\$ et LGT 26 800\$

La firme EQIP a obtenu le contrat pour un montant de 15 500\$ en considérant qu'il avait déjà soumissionné pour la caserne et la Maison Thériault et qu'il était le plus bas soumissionnaire ;

6.2 Engagement d'un ingénieur pour études préliminaires– 821 rue de l'Église

CONSIDÉRANT les soumissionnaires des firmes suivantes :

- Les services EXP Inc. 11 000\$
- GBI services d'ingénierie pas soumissionner

183-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'engagement d'un ingénieur selon les critères spécifiés dans l'appel d'offre pour la préparation de l'étude préliminaire de la Maison Thériault (821 rue de l'église) et selon la politique de gestion contractuelle. Pour un montant approximatif de 20 000\$. En l'absence de soumissionnaires identifiés précédemment, nous pourrions faire appel à d'autres soumissionnaires. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

Suivi :

Pour faire suite à la démarche, nous avons demandé deux autres offres de service aux firme d'ingénieur (EQIP) Lucien Marois 5 500\$ et LGT 11 000\$

La firme EQIP a obtenu le contrat pour un montant de 5 500\$ en considérant qu'il avait déjà soumissionné pour la caserne et la Maison Thériault et qu'il était le plus bas soumissionnaire ;

6.3 Engagement d'un architecte pour études préliminaires : Caserne

CONSIDÉRANT les soumissionnaires des firmes suivantes :

- Pierre Larochelle, architecte Voir suivi.
- Michel Tellier, architecte Non soumissionner

- Arcand Laporte Klimpt, architecte Voir suivi

184-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'engagement d'un architecte selon les critères spécifiés dans l'appel d'offre pour la préparation de l'étude préliminaire de la future caserne et selon la politique de gestion contractuelle pour un montant approximatif de 25 000\$. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

Suivi :

Soumissions reçues :

Arcand Laporte Klimpt : caserne 10 000\$ + Maison Thériault 20 300\$ = 30 300\$

Pierre Larochelle : 12 500\$ caserne + Maison Thériault 10 500\$ = 23 000\$

Michel Tellier n'a pas soumissionné.

Accordé à Pierre Larochelle à **12 500\$** comme étant le plus bas soumissionnaire le 11 juillet en considérant les deux projets (caserne et Maison Thériault) pour simplifier la préparation des études préliminaires et le coût total des deux projets, lequel représente une économie.

6.4 Engagement d'un architecte pour études préliminaires : 821 rue de l'Église

CONSIDÉRANT les soumissionnaires des firmes suivantes :

- Pierre Larochelle, architecte Voir suivi
- Michel Tellier, architecte Voir suivi
- Arcand Laporte Klimpt, architecte Voir suivi
-

185-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'engagement d'un architecte selon les critères spécifiés dans l'appel d'offre pour la préparation de l'étude préliminaire de la Maison Thériault (821 rue de l'église) et selon la politique de gestion contractuelle pour un montant approximatif de 25 000\$. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

Suivi :

Soumissions reçues :

Arcand Laporte Klimpt : caserne 10 000\$ + Maison Thériault 20 300\$ = 30 300\$

Pierre Larochelle : 12 500\$ + Maison Thériault 10 500\$ = 23 000\$

Michel Tellier n'a pas soumissionné.

Accordé à Pierre Larochelle à 10 500\$ comme étant le plus bas soumissionnaire le 11 juillet en considérant les deux projets (caserne et Maison Thériault) pour simplifier la préparation des études préliminaires et le coût total des deux projets, lequel représente une économie.

6.5 Trousse de réclamation pour inondation éventuelle

Dépôt

Le conseil prend acte des taux applicables pour réclamation future, s'il y a lieu, de l'Aide financière dans le cas d'inondation.

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Adoption du règlement #615-2019 – Remplaçant le règlement #302-95 concernant les chiens et le règlement #348-2000 concernant les animaux.

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion et le dépôt pour lecture ont été fait le 10 juin par la conseillère Mme Andrée St-Jean ;

186-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #615-2019 – Remplaçant le règlement #302-95 concernant les chiens et le règlement #348-2000 concernant les animaux.

ADOPTÉE

7.2 Achat de pompe industrielle pour les eaux usées

CONSIDÉRANT la soumission de Daniel Arbour au montant de 984.50\$

CONSIDÉRANT la soumission de Boyaux Plus Lanaudière au montant de 790.00\$

187-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une pompe industrielle à eau semi-détritus de 2 pouces de diamètre avec moteur Honda au montant de 790.00\$ plus taxes, de Boyaux Plus Lanaudière comme étant le plus bas soumissionnaire conforme et selon la politique de gestion contractuelle. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

7.3 Engagement d'un ingénieur – Compléter l'étude infrastructures (eau, égout, pluvial) rue de l'Église

CONSIDÉRANT la recommandation du Ministère des infrastructures ;

CONSIDÉRANT QUE la firme EXP a déjà commencé la préparation de l'étude préliminaire ;

188-07-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher la firme EXP selon l'offre de service au montant de 8 300\$ pour assurer la complémentarité de l'étude en vue de préparer les plans et devis de la rue de l'Église, le tout selon la politique de gestion contractuelle. L'argent sera pris dans le programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

7.4 Autorisation d'aller en appel d'offres regroupés- Collecte des ordures/ Matières recyclage/ matières organiques et transport

189-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à participer à l'appel d'offres regroupé pour la collecte des ordures, le recyclage, les matières organiques et la collecte en collaboration avec la municipalité de St-Alphonse-Rodriguez et St-Jean-de-Matha. Chaque municipalité aura son prix séparé. La coordination est faite par Mme Nadia Maheu de la MRC de la Matawinie.

ADOPTÉE

8- Culture et Loisirs

8.1 Jardin à partager – Subvention 1000\$ du Fonds de protection de l'environnement matawinien

Dépôt

La municipalité recevra une subvention de 1000\$ pour le financement de projets environnementaux municipaux.

9- Période de Questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

190-07-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h50.

ADOPTÉE.

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim